



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2026**

L'an deux mille-vingt-six, le 6 octobre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SÉGLIN, légalement convoqué (convocation du 1^{er} octobre 2026), s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur DANIEL Jean-François, Maire

Etaient présents : DANIEL Jean-François, GÉMIN Sébastien, GORY Sandrine, MOTEL Jean Yves, BONTEMPS Jean-Louis, LECLERC Didier, AUDRAN André, MORICEAU Myriam, BOUCHET Sandrine, RICHARD Sandrine, ROCHER Angélique, LELIEVRE Fabien, LECLAIRE Audrey, GUÉNO Ophélie

Absents : HERVÉ Gérard

Excusés :

Secrétaire de séance : MORICEAU Myriam

Délibération 2026-61

**REMBOURSEMENT ANTICIPE DU PRÊT RELAIS N°DD24630872 SOUCRIT AU CREDIT
MUTUEL DE BRETAGNE**

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'un prêt-relais de 250 000 € a été souscrit auprès du Crédit Mutuel de Bretagne en 2025 financer les travaux de sécurisation et de réaménagement paysager du Bourg.

Les modalités d'un remboursement anticipé sont les suivantes :

- PRET N° DD24630872 REALISE LE 24/07/2025
- MONTANT : 250 000,00 EUR
- DUREE : 36 mois
- PERIODICITE : TRIMESTRIEL
- TAUX REVISABLE : 3,3990 %
- MONTANT DU REMBOURSEMENT ANTICIPE ARRETE AU 30/11/2026 AUX
CONDITIONS EN VIGUEUR LE 30/11/2026 : 250 0000 EUR
- CAPITAL : 250 0000 EUR
- INDEMNITE : 0 EUR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** de rembourser totalement par anticipation le prêt n° DD24630872 soit la somme de 250 0000 €
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires pour la bonne application de cette délibération.

Voix pour	14
Voix contre	0
Abstentions	0

Date : 08 OCT. 2026

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire

Jean-François DANIEL

